



Conservation de la mangrove du Parc National d'Akanda

Pays	Gabon
Bénéficiaire	Centre d'Actions pour le Développement Durable et l'Environnement (CADDE)
Montant total du projet	41 415 €
Montant de la subvention FFEM	31 000 € (75 %)
Partenaires financiers	CADDE (10 415 €)
Durée du projet	18 mois
Signature de la convention	22 juin 2007

Contexte

Les eaux qui entourent le Parc National d'Akanda lui donnent une beauté exceptionnelle. Beauté reflétée par les forêts de mangroves, de forte densité, qui longent les rives de tous les cours d'eau du Parc. Au niveau des embouchures, les oiseaux, d'une grande diversité, les sternes ou hirondelles et le balbuzard pêcheur, sont observables en toutes saisons. Ces oiseaux, en dehors des petits poissons qu'ils pêchent dans la mer, sont attirés par les bandes de crabes qui se déplacent à perte de vue le long des plages. Le Parc National d'Akanda est une station importante pour les oiseaux migrateurs.

Pourtant, cet écosystème est menacé car le bois de la mangrove est utilisé abondamment par les pêcheurs pour fumer le poisson et le processus de dégradation s'intensifie. Il existe d'énormes percées dans l'écosystème de la mangrove du Parc et le rhizophora est l'espèce la plus prisée.

Objectifs

Le projet vise à réduire la pression sur la mangrove du Parc National d'Akanda, en apportant une source d'énergie alternative, la sciure de bois. Ainsi, les pêcheurs pourront se passer du bois de la mangrove dans leurs activités.

Les bénéficiaires directs du projet sont les pêcheurs de l'Île Assimba et ceux du village Moka, qui devraient, si la mangrove est conservée, pouvoir rester dans le parc et continuer à pêcher, en adoptant une approche plus rationnelle.

Les bénéficiaires indirects de la conservation de la mangrove sont les générations futures de pêcheurs et de consommateurs de poissons (de Libreville) car sans mangroves, la ressource halieutique se rarifierait probablement.

Principales activités

- L'organisation de séances de discussions avec les pêcheurs ;
- L'approvisionnement des fumoirs en sciure de bois pour combustible ;
- L'identification d'autres sources d'énergie ;
- La création d'une chaîne de distribution pour la sciure de bois.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr